

Le Mans // du 14 mars au 5 avril 2020

les photographiques

Appel à auteurs

Les Photographiques 2020 se dérouleront du 14 mars au 5 avril au Mans et dans des villes alentours.

La manifestation, organisée chaque année par l'association "Festival de l'image" permet la rencontre d'un large public avec la création photographique contemporaine, avec les œuvres et les auteurs.

Il n'y a pas de thème imposé.

Les organisateurs établiront leur programmation en privilégiant la diversité des sujets et des formes photographiques (y compris les installations), tout en cherchant des visions d'auteur caractérisées par leurs qualités artistiques, leur originalité et leur cohérence.

Peuvent participer tous les artistes à l'origine d'une œuvre photographique quels que soient leur statut, leur âge et leur nationalité. Les candidats proposeront un ou deux ensembles **maximum** mais un seul d'entre eux pourra être retenu.

Le montant du droit d'inscription est fixé à 15 € par auteurs (même si il y a envoi de deux séries).

Cette somme sera entièrement réinvestie dans l'organisation de la manifestation, l'association "Festival de l'image" étant exclusivement composée de bénévoles.

Chaque photographe sélectionné au titre de l'appel à auteurs sera présenté dans le cadre d'une exposition collective du 14 mars au 5 avril. Il se verra attribuer la somme forfaitaire de 700 € à titre de droits d'auteurs pour l'exposition et pour l'acquisition d'un tirage par l'association.

L'auteur organisera l'acheminement de ses images et leur retour en accord avec l'association.

Seuls les frais de transport et de déplacement seront pris en charge sur justificatifs dans la limite de 500 € (facture, billets de train, tickets de caisse carburant, tickets autoroutes, etc...).

L'association "Festival de l'image" ne prendra pas en charge les coûts de production des œuvres exposées.

Pour participer à la sélection :

- **prenez connaissance du règlement de participation : www.photographiques.org**
- **faites nous parvenir votre candidature au plus tard le 31 août 2019 par voie numérique obligatoirement** et éventuellement complétée par un dossier papier (facultatif)
- **réglez les droits d'inscription de 15 € dans les mêmes délais.**

Les dossiers non conformes ne seront pas examinés.

Utilisez uniquement ce courriel pour votre candidature :

appelauteurs@photographiques.org

Le Mans // du 14 mars au 5 avril 2020

es photographiques

Conditions de participation appel à auteurs

Peuvent participer tous les artistes à l'origine d'une œuvre photographique cohérente, quels que soient leur statut, leur âge et leur nationalité. Aucun thème n'est imposé.

Les candidats peuvent présenter une ou deux séries maximum mais seulement l'une d'entre elles pourra être retenue. Le nombre d'images reste libre.

Les séries en cours sont acceptées à condition qu'elles soient suffisamment développées. L'auteur devra pouvoir garantir la finalisation de la série avant fin décembre 2019.

La sélection se déroulera en deux étapes.

- Présélection : 30 auteurs seront retenus sur l'ensemble des dossiers reçus. Ils seront prévenus personnellement mi-octobre et la liste sera mise en ligne sur le site des Photographiques et sur la page Facebook.

Parmi ces 30 dossiers de candidature présélectionnés ceux qui ne seront pas retenus pour la programmation définitive pourront être présentés sous forme de diaporama durant le festival sous condition de l'accord de leurs auteurs.

- Sélection : une douzaine d'auteurs seront retenus et prévenus personnellement. Leur liste sera mise en ligne sur le site des Photographiques et sur la page Facebook. Les artistes sélectionnés exposeront dans le cadre de la programmation 2020.

Les œuvres, sauf cas particulier, devront être tirées, montées et prêtes à être présentées que ce soit sous la forme d'un accrochage classique ou d'une installation. Elles seront acheminées jusqu'au lieu d'exposition avant le 7 mars par les soins de leurs auteurs. La date de retour sera indiquée ultérieurement.

Chaque série sélectionnée par les organisateurs au titre de l'appel à auteurs pourra être présentée dans le cadre d'expositions collectives ou individuelles du 14 mars au 5 avril au Mans ou dans des villes avoisinantes. Dans ce cas, le calendrier peut être légèrement décalé. Le nombre de pièces exposées pourra être redéfini avec l'auteur en fonction des contraintes du lieu d'exposition.

Les œuvres seront présentées sous la responsabilité de leur auteur qui garantit que celles-ci n'enfreignent en rien le droit de l'image. Les organisateurs ne sauraient être recherchés en responsabilité à cet égard.

Chaque photographe sélectionné se verra attribuer la somme de 700€ à titre de droits d'auteurs pour l'exposition et pour l'acquisition d'un tirage par l'association ainsi qu'une enveloppe de 500 € maximum, sur justificatifs pour ses frais de déplacement et de transport des œuvres (facture, billets de train, tickets de caisse carburant, tickets autoroutes, etc...).

Il sera invité pour l'ouverture du festival et le vernissage des expositions, le samedi 14 mars (dîner et hébergement assurés par l'association).

L'accrochage sera assuré par les membres de l'association. Les photographes qui désirent y participer devront en supporter les frais.

Un plan d'accrochage peut être proposé par les photographes. Il sera respecté dans la mesure des possibilités techniques du lieu d'exposition.

Les œuvres seront assurées à compter de la date de réception et jusqu'à 7 jours après la clôture des expositions.

Les photographes sélectionnés devront fournir ultérieurement des éléments de communication et notamment 3 images HD libres de droits pour la manifestation. Les modalités leurs seront communiquées ultérieurement.

Une fiche technique rassemblant des informations indispensables à la préparation des expositions et à l'assurance des œuvres sera exigée avant le 1er janvier 2020.

Le décrochage sera assuré par les membres de l'association. Si l'auteur a fait appel à un transporteur, il devra veiller à ce que le conditionnement des œuvres soit suffisant et puisse être réutilisé pour le retour. À défaut, les organisateurs tiendront les œuvres à disposition de l'auteur sans prolongation de la période d'assurance.

Après avoir pris connaissance des présentes conditions de participation vous adresserez au plus tard le 31 aout 2019 :

- **Votre dossier numérique comportant :**
 - **Le formulaire de participation dûment rempli et signé**
 - **Un ensemble cohérent d'images* (Nombre d'images libre)**
 - **Un texte de présentation**
 - **Une mini bio artistique**

à : appelauteurs@photographiques.org

- Votre dossier papier (facultatif) est à envoyer la même date à :
LES PHOTOGRAPHIQUES – programmation, 46 route de Pétrie, 72230 GUÉCÉLARD
- **Votre règlement en ligne via Paypal** (possibilité de paiement que vous ayez un compte Payal ou non)

Lien pour le règlement :

<http://www.photographiques.org/index.php/edition-precedente-2019/84-regler-mon-inscription-2>

- **ou par chèque à l'adresse postale ci-dessus.**

Les dossiers non conformes ne seront pas examinés.

Les résultats seront mis en ligne à partir du 31 octobre.

Seuls les candidats retenus seront personnellement informés avant cette date.

Il n'y aura pas de mails envoyés aux dossiers non sélectionnés.

<p>*Tous les fichiers numériques (textes, formulaire, photos) portent un titre commençant par le nom de l'auteur; chaque fichier photo (format .jpg, 72dpi, 800 pixels pour le + grand côté) est identifiée par le nom de l'auteur et le n° de l'image.</p>
--

Utilisez uniquement ce courriel pour votre candidature à propos de l'appel à auteurs :

appelauteurs@photographiques.org

Formulaire d'inscription appel à auteurs

À joindre à votre dossier de candidature pour l'appel à auteurs "Les Photographiques 2020"
au plus tard le 31 août 2019 à

appelauteurs@photographiques.org

(Merci de joindre un formulaire par série si vous en présentez deux)

(En majuscules si manuscrit)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Courriel :

Site web (facultatif) :

Titre de la série :

Nombre d'images :

Formats et supports des tirages :

J'ai pris connaissance de l'appel à auteurs par l'intermédiaire de :

Édition d'ouvrages (facultatif) :

Je sou mets ma candidature à la programmation 2020 du festival "Les Photographiques".

Je certifie être l'auteur des œuvres présentées, qu'elles n'enfreignent en rien le droit de l'image et que j'en assume l'entière responsabilité.

Je joins, par voie numérique, à ce formulaire l'ensemble d'images que je propose à la sélection ainsi qu'un texte de présentation et une mini bio artistique à : appelauteurs@photographiques.org

Tous les fichiers numériques (textes, formulaire, photos) portent un titre commençant par le nom de l'auteur; chaque fichier photo (format .jpg, 72dpi, 800 pixels pour le + grand côté) est identifiée par le nom de l'auteur et le n° de l'image.

Les dossiers non conformes ne seront pas examinés.

Je m'acquitte des droits d'inscription de 15 €.

Paiement via Paypal

Vous trouverez un lien sur la colonne droite du site ou en cliquant ici :

<http://www.photographiques.org/index.php/edition-precedente-2019/84-regler-mon-inscription-2>

Par chèque à

LES PHOTOGRAPHIQUES programmation

46 route de Pétrie, 72230 GUÉCÉLARD

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de participation de l'*appel à auteurs Les Photographiques 2020* et les accepter.

Date et signature :